



FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

Brevet professionnel **Responsable d'Entreprise** **Agricole (REA) - Maraîchage et** **grandes cultures**

La formation :

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des types d'exploitations (culture et/ou élevage) d'une extrême diversité présentant des différences de taille, d'organisation sociale, technique, juridique, économique et financière ou encore d'environnement.

DURÉE : 9 mois (1204h) | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

Brevet professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) – Maraîchage et grandes cultures

Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets agricoles.

Être âgé de plus de 18 ans.

Justifier d'une année d'activité professionnelle et d'un diplôme de niveau 3 minimum (CAPA, BEPA, etc...) de l'enseignement agricole ou justifier de 3 années de travail à temps plein quel que soit le secteur d'activité.

Objectifs :

À la fin de la formation, le participant est capable de :

- Se situer en tant que professionnel
- Piloter le système de production
- Conduire le processus de production dans l'agroécosystème
- Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
- Valoriser les produits ou services de l'entreprise
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Le contenu :

- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant
- Se positionner dans les différents types d'agriculture, leurs histoires, leurs fondements, leurs organisations
- Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des événements
- Gérer le travail
- Combiner les différentes activités liées aux productions
- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions
- Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers
- Réaliser des choix pour l'entreprise en matière fiscale et juridique
- Commercialiser un produit ou un service
- Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers :
Prestation de travaux agricoles, Production de plantes aromatiques et Stockage à la ferme, Accueil public à la ferme, Transformation de plantes aromatiques et médicinales.

Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en Présentiel.

Dates : De octobre à juin.

Durée : 1204 heures.

924 heures en centre de formation en centre et 280 heures en stage en entreprise.

Individualisation de parcours possible.

Evaluation et validation du diplôme :

Validation d'un diplôme de niveau 4 (niveau Bac).

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement sur les matières générales. Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillée. Un parcours de préparation à l'installation peut être proposée.

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Installation comme exploitant agricole (obtention de la capacité agricole permettant de bénéficier des « aides jeunes agriculteurs »).

POURSUITE D'ÉTUDES :

Possibilité de poursuivre par un certificat de spécialisation ou un BTS.

Un parcours de sécurisation de l'installation peut être proposé en fin de formation.

Tarif et financement :

13 860 € :

Diverses modalités de financement selon statut (salarié, en reconversion, demandeur d'emploi...) : Projet de Transition Professionnelle, Compte Personnel de Formation, Plan Régional de formation des demandeurs d'emploi (Conseil Régional)